

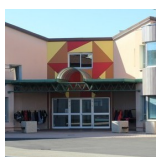
Compte rendu 1

CONSEIL D'ÉCOLE

Jeudi 20 octobre 2022

18h30 - 19h21

Maternelle publique de Dagneux



Place des Tilleuls, 01120, Dagneux



04.78.06.33.93



ce.0011079t@ac-lyon.fr

Édition le 21/10/2022 14:45

Rédaction par M. Grégory BASTION et Mme Ioanna BONFILS

- [1. La rentrée 2021 – 2022](#)
 - [1.1. Les résultats des élections](#)
 - [1.2. Les effectifs de l'école](#)
 - [1.3. La composition des classes](#)
- [2. Vote du règlement intérieur](#)
- [3. L'organisation des apprentissages et remédiations](#)
 - [3.1. Les décloisonnements](#)
 - [3.2. Les activités pédagogiques complémentaires \(APC\)](#)
 - [3.3. Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté \(RASED\)](#)
- [4. Protocoles de sécurité](#)
 - [4.1. Évacuation incendie](#)
 - [4.2. PPMS : attentat ou intrusion](#)
 - [4.3. PPMS : Risques majeurs](#)
- [5. Présentation du projet d'école](#)
 - [5.1. Améliorer les réussites et réduire les inégalités](#)
 - [5.1.1. Création d'un outil de suivi numérique](#)
 - [5.1.2. Développer le vocabulaire et la compréhension de texte](#)
 - [5.2. Développer les parcours éducatifs et de l'élève](#)

- [5.2.1. Parcours d'éducation artistique et culturelle](#)
 - [5.2.2. Parcours citoyen](#)
 - [5.2.3. Parcours santé EPS](#)
 - [5.2.4. Fluidité des parcours](#)
 - [5.3. Prendre en compte le Climat scolaire et le bien-être à l'école](#)
 - [5.3.1. Développer des pratiques de relaxation et de bien-être](#)
 - [5.3.2. Développer des pratiques de gestion des émotions et des conflits](#)
 - [5.4. Développer les relations avec les partenaires et les familles](#)
 - [5.4.1. Développer la communication de l'école avec les familles](#)
 - [5.4.2. Relance des liaisons](#)
 - [6. La coopérative scolaire](#)
 - [6.1. Bilan de l'exercice 2021 - 2022](#)
 - [6.2. Équipements de la cour de récréation](#)
 - [7. Le sou des écoles](#)
 - [8. Projets et sorties scolaires](#)
 - [8.1. Semaine du goût](#)
 - [8.2. Spectacle de Noël](#)
 - [8.3. Carnaval](#)
 - [8.4. Voyages scolaires](#)
 - [8.5. Intervenante musique](#)
 - [8.5. Photo de classes](#)
 - [9. Fixation du calendrier](#)
-

Le directeur adresse ses remerciements et ses félicitations aux nouveaux parents élus. Il présente ses regrets de tenir ce conseil au même moment que la réunion du Sou des écoles, ce conseil ayant déjà connu un premier report, il n'a pas semblé opportun de le faire une seconde fois.

M. BASTION Grégory :

Il y a-t-il des personnes qui sont excusées en raison d'une contrainte extérieure ? Mme Doline est excusée car elle assiste à la réunion du Sou des écoles et représente l'école. L'enseignante spécialisée du RASED assistera au 2ème conseil d'école. Un parent d'élève, président du sou, assiste à la réunion du Sou des écoles. Un autre parent est également absent pour des raisons de santé.

Chaque participant de ce conseil dispose d'une pochette contenant :

- L'ordre du jour,
- Une annexe reprenant les tableaux utilisés par le directeur,
- Un bilan comptable de la coopérative scolaire,
- Ainsi qu'un exemplaire de projet de règlement intérieur 2022-2023.

1. La rentrée 2021 – 2022

1.1. Les résultats des élections

Cette année une seule liste s'est présentée devant les suffrages des parents. La participation électorale n'en a pas pour autant été affectée, pas plus que le nombre de bulletin nul si on compare ces résultats à ceux des années antérieures.

Les dernières années, il y avait 2 listes. Les parents FCPE n'avaient plus d'enfants dans l'école, d'autres se sont rattachés à la liste actuelle.

	2020 – 2021	2021 – 2022	2021 – 2022
Inscrits	290	273	261
Votants	113	83	100
Exprimés	108	79	93
Nuls	5	4	7
Participation	38,97 %	30,40 %	38,31 %

1.2. Les effectifs de l'école

Années	2017 – 2018	2018 – 2019	2019 – 2020	2020 – 2021	2021 – 2022	2022 – 2023
Effectifs	184	174	160	155	151	143
Moyenne par classe	26,3	24,8	22,8	25,8	25,2	23,8

L'érosion des effectifs de l'école se poursuit en cette rentrée. En effet l'école compte à cette date 8 élèves de moins que l'an dernier passant de 151 à 143 élèves.

M Bastion va bientôt devoir faire remonter les chiffres pour la prochaine rentrée à l'Inspection Académique. Une fermeture de classe n'est pas impossible pour la prochaine rentrée. Selon Mme Henriques, les naissances restent stables pour les 2 prochaines années : 41 naissances il y a 3 ans, 49 naissances il y a 2 ans (enfants qui rentreront à l'école en septembre 2023), puis 64. Il n'y aura pas de livraison d'immeubles non plus cette année.

1.3. La composition des classes

	PS	MS	GS	TOTAL
Classe 1	23			24
Classe 2	22			25
Classe 3		25		24
Classe 4		26		25
Classe 5			24	27
Classe 6			24	26
TOTAL	45	51	48	151

Comme l'an passé, il y a 6 classes avec niveau unique dans l'école.

- CLASSE 1 : Mme BONFILS Ioanna
- CLASSE 2 : Mme HEREDIA Anne & Mme LAPIERRE Bénédicte
- CLASSE 3 : Mme BESSIEU Émilie
- CLASSE 4 : Mme GROS Valérie & Mme MARCHAND Géraldine
- CLASSE 5 : Mme DOLINE Laurie & Mme REY Céline
- CLASSE 6 : M. BASTION Grégory & Mme LAPIERRE Bénédicte

2. Vote du règlement intérieur

Le directeur soumet aux membres du conseil le règlement intérieur pour l'année 2022 - 2023. Il s'agit du même règlement que l'an dernier.

M. BASTION Grégory :

Je propose la mise au vote. Le règlement a été voté par le conseil d'école

3. L'organisation des apprentissages et remédiations

3.1. Les décroissements

Les élèves de PS et de MS se reposent l'après-midi, ce qui permet d'accompagner en effectif plus réduit les élèves de GS chaque jour de 14h00 à 14h45, dans des domaines prioritaires pour préparer leur entrée en CP.

3.2. Les activités pédagogiques complémentaires (APC)

Elles sont organisées en dehors du temps scolaire, majoritairement après 16h05. La priorité est donnée à l'acquisition du langage orale, qui est le domaine de l'école maternelle.

Elles sont mobilisées aussi bien pour remédier à une difficulté détectée chez un groupe d'élèves que pour un approfondissement ou un projet particulier de l'enseignant au sein de sa classe.

3.3. Le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED)

Un membre du réseau sera présent lors du prochain conseil d'école. Si les difficultés sont persistantes malgré les APC, on peut demander l'aide du RASED (enseignante spécialisée, psychologue scolaire)

4. Protocoles de sécurité

4.1. Évacuation incendie

Un exercice d'évacuation a eu lieu le 22 septembre 2022 afin de valider l'état de fonctionnement du matériel et d'entraîner les élèves et les professionnels. Les adultes étaient informés de cet entraînement. Les enfants ont évacué dans le calme et rapidement (environ 1 min).

4.2. PPMS : attentat ou intrusion

Un exercice PPMS attentat ou intrusion a eu lieu le 13 octobre 2022. Il s'agissait pour l'ensemble des classes de rejoindre le portail le plus proche de sa classe sans quitter l'établissement. Les enfants sont ainsi entraînés à réagir à un signal. Les alarmes ont bien fonctionné. Deux classes ont trouvé le signal sonore plutôt faible.

4.3. PPMS : Risques majeurs

Un exercice PPMS Risques majeur (aléas climatique, danger industriel) reste à organiser dans l'année.

5. Présentation du projet d'école

L'an dernier l'équipe a entamé une démarche visant à renouveler le projet d'école. Il a pour objectif de définir :

- Les orientations et les objectifs prioritaires
- Et se traduit par un programme d'actions.

ANNÉE PÉRIODE	ANNÉE SCOLAIRE 2021 – 2022					ANNÉE SCOLAIRE 2022 – 2023					
	P1	P2	P3	P4	P5	P1	P2	P3	P4	P5	
CHOIX 1			Diagnostic	Priorités indicateurs Conseil d'école	Actions	Projet d'école présenté en Conseil d'école	Projet mis en œuvre à partir de l'année scolaire 2022-2023				
CHOIX 2				Diagnostic	Priorités indicateurs Conseil d'école	Actions	Projet d'école présenté en Conseil d'école	Projet mis en œuvre au cours de l'année scolaire 2022-2023			
CHOIX 3						Diagnostic	Priorités indicateurs Conseil d'école	Actions	Projet d'école présenté en Conseil d'école	Projet mis en œuvre à partir de l'année scolaire 2023-2024	

Il se décline en 4 axes prioritaires définis par le ministère. Les axes se déclinent chacun en 2 ou 3 priorités, avec plusieurs actions à chaque fois :

- Axe 1 : Améliorer les réussites et réduire les inégalités
- Axe 2 : Développer les parcours éducatifs et de l'élève
- Axe 3 : Prendre en compte le Climat scolaire et bien-être à l'école
- Axe 4 : Développer les relations avec les partenaires et les familles

5.1. Améliorer les réussites et réduire les inégalités

5.1.1. Création d'un outil de suivi numérique

L'équipe enseignante a fait le constat du manque d'un outil permettant de suivre l'ensemble des aides et des suivis qui ont été proposés à un élève, de la petite section, jusqu'en CM2.

Dans l'objectif d'œuvrer à réaliser l'axe améliorer les réussites et réduire les inégalités, un dossier numérique va être créé pour chaque élève afin d'être au plus près des besoins de chaque élève.

Question de parent :

Cet outil est-il destiné aux parents ?

L'équipe enseignante :

Les documents sont à destination des enseignants et permettent un meilleur suivi et gardent trace des différentes aides qui sont mises en place. Les documents qui se trouvent dans ce dossier sont principalement des compte-rendu de réunions dont les parents ont connaissance. Les dossiers seront transmis au primaire.

5.1.2. Développer le vocabulaire et la compréhension de texte

Des actions autour de la compréhension et de la langue écrites vont être entreprises :

- Création d'un répertoire pour le lexique des histoires,
- Mise en place d'une pédagogie visant à apprendre à raconter une histoire,
- Maintien de la fréquentation hebdomadaire de la BCD de l'école.

Question de parent:

Mme Sollocaro part à la retraite fin décembre, sera-t-elle remplacée ?

Mme Henriques:

Mme Sollocaro sera remplacée mais il y aura une adaptation de poste.

5.2. Développer les parcours éducatifs et de l'élève

5.2.1. Parcours d'éducation artistique et culturelle

Les élèves sont amenés pendant leur scolarité à rencontrer des œuvres, à visiter des lieux culturels, et l'école a décidé dans le cadre de ce projet de réfléchir à établir une programmation commune à toutes les classes, afin que sur un cycle de trois ans, les élèves vivent et expérimentent des choses différentes et cohérentes : danse, chorale, poterie etc

Tout cela en gardant à l'esprit la nécessité de laisser une trace qui pourrait suivre l'élève pendant toute sa scolarité.

5.2.2. Parcours citoyen

Notre école étant une école maternelle, il a paru pertinent à l'équipe enseignante de se concentrer sur le thème du vivre ensemble et de l'acceptation de la différence : sélection et lecture d'album sur ce thème, débats philosophiques en GS.

5.2.3. Parcours santé EPS

Dans une perspective identique à celle du parcours artistique, l'équipe enseignante pense pertinent de mettre à jour sa programmation en EPS, afin de balayer de manière cohérente et détaillé l'ensemble des domaines de cet apprentissage sur le cycle.

5.2.4. Fluidité des parcours

Cet axe a pour but de se prévoir un espace commun avec les partenaires de l'école afin de mener des actions et des collaborations cohérentes en fonction des différents lieux qu'un enfant de la commune fréquente. Cela peut être la présentation et la participation à un spectacle de batucada avec le sessad de Dagneux, la rencontre avec la ludothèque, la visite de la mesc de Dagneux, ou encore la participation au projet de fresque avec l'association des enfants du Val Cottey et la mairie. A titre d'exemple, des icônes communs à différentes structures ont été adoptés (école, périscolaire, MECS, maison d'enfance à caractère social).

Question de parent:

Combien d'enfants de la MECS sont-ils scolarisés ?

10 enfants peuvent être accueillis entre 3 et 6 ans. Cette année, 2 enfants de l'école maternelle viennent de la MECS. Les chiffres sont très variables.

5.3. Prendre en compte le Climat scolaire et le bien-être à l'école

5.3.1. Développer des pratiques de relaxation et de bien-être

L'équipe enseignante va poursuivre sa réflexion autour de l'aménagement de la cour de récréation et des différents espaces de l'école : la classe, les couloirs, et cela afin de permettre aux enfants qui ont besoin de se dépenser de le faire, et à ceux qui ont besoin de se recentrer de disposer d'un lieu calme.

La coopérative de l'école, l'État, ainsi que la collectivité vont être sollicités pour acquérir les supports nécessaires.

5.3.2. Développer des pratiques de gestion des émotions et des conflits

L'équipe enseignante s'engage ici à outiller les élèves afin de leur permettre de mettre des mots sur leurs émotions et besoins et sur ceux des autres, les conflits ayant souvent pour origine un simple manque d'écoute des besoins du copain. L'équipe enseignante a déjà bénéficié d'une formation sur ce sujet, et va reprendre les documents à sa disposition.

5.4. Développer les relations avec les partenaires et les familles

5.4.1. Développer la communication de l'école avec les familles

L'utilisation de tout au long de l'année recueille l'assentiment de toute la communauté éducative, son utilisation doit donc être pérennisée, tout en étant attentif à l'évolution des besoins et outils à la disposition de l'école. L'équipe a également rédigé une charte des parents accompagnateurs pour expliquer ce que l'on attend des parents lorsqu'ils accompagnent en sortie.

5.4.2. Relance des liaisons

Le covid a largement pénalisé les rencontres qui avaient lieu avec l'école élémentaire et la halte garderie. Des visites par les élèves vont être relancées, et des rencontres fructueuses entre les différents professionnels reprises.

L'an dernier, les enfants de GS ont fait des échanges avec les CP. Les futurs petits sont venus visiter l'école en juin. Toutefois, par le passé, il y avait davantage d'échanges entre la crèche et l'école. Cela n'a pas été impossible l'année scolaire dernière car il y avait une limitation du brassage entre élèves.

Question des parents : le projet d'école doit-il, peut-il être diffusé à l'ensemble des parents ? L'équipe enseignante ne sait pas si le projet d'école peut être diffusé aux parents. Les axes du projet sont donnés dans les grandes lignes dans le présent compte-rendu.

6. La coopérative scolaire

Le montant de la cotisation scolaire s'élève à 16 €. Cette cotisation n'est pas une manière de rendre l'école payante, mais permet le financement :

- Des goûters, des dégustations ou des gâteaux d'anniversaire,
- Des sorties scolaires,
- Des livres pour la bibliothèque,
- Des événements culturels,
- De petit matériel pour la fête des mères,

- Et également de jeux pour la cour de récréation.

À noter que 1€ est reversé au pep01, association qui intervient :

- En aidant les familles à faible revenu : pour payer la cantine ou les sorties scolaires,
- Auprès d'élèves durablement éloigné de l'école dans le cas de maladie de longue durée.

6.1. Bilan de l'exercice 2021 - 2022

	Entrées	Sorties
Cotisation d'affiliation à l'OCCE 01		370,30 €
Cotisations des familles à l'OCCE	2 263,00 €	
Subvention sou des écoles	1 824,00 €	
Subvention municipale	380,00 €	
Frais tenue de compte		15,60 €
Reliquat photos classe 2020-2021		10,00 €
Cotisation pep01		138,00 €
Matériel de cuisine		133,33 €
Goûter pour le carnaval		11,51 €
Anniversaires et fêtes classe 2		99,94 €
Anniversaires et fêtes classe 3		67,04 €
Anniversaires et fêtes classe 4		73,88 €
Anniversaires et fêtes classe 5		92,35 €
Spectacle d'hiver		900,00 €
Sorties scolaires PS		2 375,60 €
TOTAL	4 467,00 €	4 287,55 €

Résultat pour l'exercice 2021 - 2022 : **+ 179,45 €**

Arrêté de caisse au 31/08/2022 : **6 719,27 €**

À noter que la mairie subvention l'affiliation à l'occe, et que le sou des écoles met à la disposition de l'école une enveloppe de 12€ par élèves pour aider au financement des sorties scolaires. Un parent représentant explique que la subvention du sou risque d'être compliquée dans les années à venir. Mme Henriques rappelle que la mairie verse, de mémoire, dans les 2600 euros au sou des écoles, et que si n'apparaît pas de subvention municipale pour un voyage scolaire cette année, c'est en raison d'un reliquat non utilisé en raison du covid les années précédentes.

6.2 Équipements de la cour de récréation

Constatant un climat scolaire en cour de récréation parfois dégradé l'an passé, qui fait suite au confinement et à l'interdiction de mélanger les élèves de classes différentes, l'équipe enseignante a décidé l'achat d'un jeu de construction pour équiper la cour de récréation d'une valeur de 520€.

Ce nouveau jeu, ainsi que la remise en place dès cette rentrée du bac à sable, dont l'école remercie la mairie, assure aux élèves des espaces de jeux calmes, leur permettant d'alterner le défoulement pour la course et les vélos et le plaisir de jouer et de construire.



Géoblocs Géants 64 pièces, 520€

7. Le sou des écoles

Report de ce point au prochain conseil. Un parent représentant explique que trois parents du sou des écoles sont aussi représentants de parents et qu'il serait préférable que les dates des conseils d'école ne soient pas les mêmes que celles du sou des écoles. Les dates des conseils d'école sont prévues de longue date. Normalement, le premier conseil d'école doit avoir lieu dans les 15 jours suivants les élections de parents. Cela laisse peu de possibilités pour trouver des dates et les communiquer rapidement aux parents nouvellement élus.

8. Projets et sorties scolaires

8.1. Semaine du goût

Les classes ont chacune fait la cuisine avec pour objectif :

- De réaliser un moment de partage en préparant et en mangeant ensemble,
- De découvrir des saveurs nouvelles et de s'exprimer sur son ressenti.

8.2. Spectacle de Noël

L'équipe enseignante a réservé deux représentations du spectacle *La Robe à Histoires* proposé par la MJC de Montluel. Date : fin décembre.

8.3. Carnaval

L'école n'envisage pas de défilé à l'extérieur pour des raisons de sécurité. Les enfants pourront venir déguisés l'après-midi, un goûter aura lieu l'après-midi.

8.4. Voyages scolaires

Les classes de PS :

- Elles ont réservé une sortie à la journée à [la ferme pédagogique de M Seguin](#).

Les autres classes :

- Elles ont réservé des activités à la demi-journée auprès de la société coopérative [La Piste verte](#) qui mènent des activités en extérieur autour de la nature, la biodiversité, les plans d'eau.

Un projet autour du cinéma est également prévu pour les deux classes de GS, avec un déplacement au cinéma, ainsi que la réalisation d'un court métrage en collaboration avec le cinéma de Meximieux.

8.5. Intervenante musique

Les classes auront un spectacle et un atelier musique avec un échange en fin de journée. L'intervention aura lieu en avril.

8.5. Photo de classes

M. BASTION Grégory :

Les photos de classe de l'an dernier étaient-elles de qualité, conservons-nous le même photographe ? Les retours sont bons, pourquoi pas.

9. Fixation du calendrier

Second conseil d'école : 02/02/2022 Troisième conseil d'école : 01/06/2022

M. Grégory BASTION

M. Grégory BASTION

ECOLE MATERNELLE

Place des Tilleuls

01120 DAINNEUX

Tel: 04 78 06 33 93